

# LIGUE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

« Document de présentation »



**CREATION**

**Equipe Technique Régionale**

**Char à Voile**

Comités départementaux, dirigeants, clubs, personnels salariés...



## EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Note importante : Dans le contexte actuel (décentralisation+réforme des collectivités...), l'ETR est un enjeu pour demain car elle permet d'homogénéiser la politique et les actions de tous les acteurs du sport (collectivités, Etat, Mouvement sportif, Ligues, Clubs, Direction Technique Nationale), vers un projet commun et de pouvoir travailler ensemble. Elle doit être une force de proposition et d'animation dynamique afin de promouvoir et pérenniser notre discipline.

***La mobilisation commence par les clubs sportifs, leurs dirigeants et de leurs personnels qualifiés....***

### Qu'est-ce qu'une ETR (équipe technique Régionale) ?

C'est un groupe de techniciens régionaux (BE, bénévoles dirigeant, représentants du corps arbitral et médical) + le DTN qui accompagnent, assistent, élaborent, mettent en place un plan d'action et d'évaluation d'un Plan de Développement de Ligue, rédigé par le président et validé par son comité directeur.

C'est une équipe qui se réunit lors de temps de travail, pour réfléchir à des actions communes et à leurs mises en œuvre sur le terrain.

Elle permet un échange et une mutualisation entre technicien en relation directe avec le terrain pour établir une politique sportive régionale.

### Rôles et missions :

- ✓ Assister le président dans la rédaction du plan de développement
  - ✓ Etablir un plan d'action annuel
  - ✓ Met en place → Fait le suivi → évalue les actions
  - ✓ Représente le centre de formation régional, délégataire pour la mise en œuvre des formations fédérales
- 
- Permettre la formation : arbitrale, professionnelle, sportive (entraîneur), bénévole
  - L'organisation de stages sportifs (perfectionnement, détection...)
  - Contribuer à la promotion et au développement de la discipline

### **Objectifs globaux :**

- Capturer de nouveaux licenciés
- Fidéliser
- Structurer et améliorer l'accueil et l'encadrement
- Réduire la pratique « sauvage »
- Elever le niveau de pratique compétitive
- Mettre en place et rédiger des outils de travail commun
- Former
- Augmenter la pratique féminine
- Améliorer, aménager et protéger les sites de pratique

### **Constitution et composition de l'ETR :**

L'ETR est nommée par la ligue lors de son assemblée générale.

La ligue aquitaine Poitou-Charentes, compte sur minimum de 10 personnes : président de la ligue, du médecin de la ligue, un arbitre national, et 7 BE.

Le DTN, en tant que cadre d'état à disposition, fait partie de droit de L'ETR.

Dans la convention fédérale de création d'ETR, il est demandé ce qui suit :

- Un responsable : relation avec le DTN sur les actions menées, représente l'équipe aux réunions de ligue et FFCV
- Un coordinateur de formation et un formateur CQP
- Un coordinateur arbitrage et arbitre national
- Un référent calendrier des manifestations sportives de la ligue
- Un référent entraînement jeune (support championnat France jeune) et un entraîneur

Des commissions peuvent être mises en place en sous groupe :

- Commission formation
- Commission développement (domaine des pratiques sportives)
- Commission sportive
- Commission suivi médical
- Commission fonctionnement (/actions)

## **Fonctionnement financier :**

L'ETR trouve ces moyens de fonctionnement au travers :

- Les lignes du plan de développement, dont une aide financière sera attribuée pour son action (CNDS...)
- Ses actions propres d'autofinancement
- Des contributions (moyens financiers et humains) de la FFCV envers certaines actions

L'ETR est responsable du bilan d'activité qui fait état des fonds mobilisés.

Un rapport annuel est transmis à la DRDJS (direction régionale de la jeunesse et des sports) + au DTN pour information

## **Les avantages de l'ETR :**

C'est un outil au service de la ligue et des comités départementaux (qui représentent les clubs), constitué de personnes spécialistes en relation directe avec le terrain, ce qui facilite la politique sportive régionale et la mise en œuvre de projets communs.

## **EN BREF....**

### **Aux présidents de club, aux présidents de comités départementaux, aux dirigeants bénévoles de la ligue**

*Nous vous invitons à participer et mobiliser quelqu'un de votre club, afin que chacun soit représenté, que le projet soit un projet qui corresponde à tous, tout en respectant les spécificités locales...*

*Il est important d'entrer dans cette dynamique car bon nombre de subventions vont être réduites voir supprimées localement, d'où l'importance d'un projet régional, qui permettra d'identifier, de développer, de financer, de promouvoir et d'évaluer la pratique du char à voile en Aquitaine Poitou-Charentes...*

*Un projet régional représenté par l'ETR lors de discussion avec des organismes environnementaux permettra aussi la protection et l'utilisation des sites de pratique et de roulage dont dépend notre activité.*

**Une réunion de création va être organisée dans le début d'année 2010, TROUVER UN REPRESENTANT...**

# CAHIER DES CHARGES

## Organisation

Responsable ETR

<b>Nom:</b> Petit	<b>Prénom :</b> Samantha
<b>Tél :</b> 06 30 22 46 70	<b>Email :</b> <a href="mailto:latitude-char@hotmail.fr">latitude-char@hotmail.fr</a>

Représentants techniques salariés

Nom	Prénom	Club	Fonctions/structure	Email ou tél.

Représentants d'appoints (bénévoles)

Nom	Prénom	Club	Fonctions	Email ou tél.

## Les postes au sein de l'ETR

**Responsable ETR : Petit Samantha** BEES 2 char à voile/ relation FFCV

**Responsable Arbitrage : Castérot Francis** arbitre national

**Volontaires supplémentaires :**

**Responsable Formation :**

**Volontaires supplémentaires :**

**Responsable Sportif :**

**Volontaires supplémentaires :**

**Responsable Développement :**

**Volontaires supplémentaires :**

**Responsable des Calendrier/classements :**

**Volontaires supplémentaires :**

**Responsable médical : Marijon Jacques** médecin

**Volontaires supplémentaires :**

**Référent entraineur « jeunes » : Petit Jonathan** BEES

**Entraîneur supplémentaire :**

Ce document sera à retourner à la Fédération pour la convention finale.